



Paris le 17 novembre 2004 - N°256/D130

Dossier suivi par : Claudine Laguzet

RELEVÉ DE DECISIONS

du groupe de travail sur l'inventaire des besoins d'information sur les transports

Réunion de lancement du groupe du 22 septembre 2004

Président : Maurice BERNADET, Président Transport de la formation « Transport-Tourisme » du CNIS, président du groupe de travail

Rapporteurs : René GENEVOIS : CGPC, rapporteur désigné par le METATM
Jean-Luc LIPATZ, INSEE, rapporteur désigné par l'INSEE

LISTE DES PARTICIPANTS

M.	ARMOOGUM Jimmy (représentant Jean-Loup MADRE)	INRETS
M.	BERGANO Charles	DTMPL
M.	CAMBILLARD Jean-Pierre	Direction des Routes
M.	CHAPELON Jean	ONISR
M.	de SABOULIN Michel	DAEI
Mme	GASCON Marie-Odile	CERTU
Mme	LAGUZET Claudine	DAEI
M.	MOREL Bernard	DATAR
M.	PAUL-DUBOIS-TAINE Olivier	DAEI
M.	POSTEL Dominique (représentant Dominique DANZANVILLIERS)	SETRA
M.	RAOUL Emmanuel	DAEI
Mme	SAGLIETTI Carla	CNIS
M.	TERRIER Christophe	Direction du Tourisme

Absents excusés :

M.	BECKER Jean-Jacques	Direction de la Prévision
M.	FORTIN Lionel	Direction des Routes
M.	LESAGE Jean-Luc	DGAC
M.	MIGNEREY Pascal	DTT

La réunion de lancement du groupe de travail du CNIS sur « l'inventaire des besoins d'information sur les transports », mis en place par le CNIS à la demande du Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer (suite à la réunion des directeurs « transport » du 21 janvier 2004), avait vocation à arrêter la version finale du mandat du groupe et à mettre au point, avec les services porteurs de l'intérêt général, le fonctionnement du groupe.

1. Mandat

Étant rappelé que les évolutions en matière de décentralisation et de libéralisation comptent parmi les fondements essentiels de la mission, le projet du mandat de réunion sera modifié comme suit :

- page 1 : point 1, deuxième tiret, mentionner plus généralement les besoins de l'Etat pour le suivi de l'évaluation des politiques de transport ;
- page 1 : ajout d'un point 2 bis pour mentionner que devront être analysées également les conséquences que pourra avoir sur le dispositif actuel le train de décentralisation à venir, et les risques auxquels il faut se préparer à faire face ;
- page 2 : dans le § « utilisation à des fins statistiques du contenu de formulaires de type administratif ou de gestion », mentionner les statistiques d'accidents de la route ;
- page 3 : dans le § « compréhension des comportements des usagers », mentionner la sécurité et des questions de stationnement ;
- page 3 : dans le § « principales lacunes dans le dispositif d'information statistique », mentionner le manque d'information sur les transports ferroviaires de voyageurs ;
- page 4 : dans le § « principales lacunes dans le dispositif d'information statistique », mentionner le suivi de l'évolution des comportements des chargeurs en matière de choix modal.

Le texte du mandat ainsi modifié figure en annexe.

2. Composition du groupe de travail

Pour la prochaine réunion, le groupe devrait être complété par :

- un représentant du GART,
- un représentant du Commissariat au Plan,
- un DRDE
- un représentant des conseils régionaux (passer par le délégué général de l'association des Conseils Régionaux)
- un représentant des conseils généraux (passer par le délégué général de l'association des Conseils Généraux)
- un représentant des grandes agglomérations.

La question de la participation au groupe d'un représentant des gestionnaires d'infrastructures agissant pour le compte de l'Etat (RFF, VNF) a été débattue. En l'absence de la DTT, la décision a été repoussée.

3. Méthode de travail

Le groupe de travail fonctionnera comme un comité de pilotage qui organisera une consultation de l'ensemble des utilisateurs et producteurs d'information statistique. Ceux-ci seront sollicités :

- à l'occasion d'interviews, pour ceux qui sont concernés par des thèmes limités, ciblés précisément définis ;
- dans le cadre d'auditions, pour ceux avec lesquels les thèmes à aborder sont larges. (Tous les membres du groupe de travail seront avertis des dates de ces auditions, et pourront y assister).

L'ensemble des thèmes à traiter sera découpé en cinq domaines :

- Ports et transports maritimes,
- Aéroports et transports aériens,
- Inter urbain marchandises,
- Inter urbain voyageurs,
- Urbain.

Pour chaque domaine, une « personne-ressource » (ou un binôme de personnes – ressources) sera désignée par la ou les direction(s) concernée(s). Ce sera une personne non directement responsable de la production d'information.

- Ports et transports maritimes : désignation par la DT MPL
- Aéroports et transports aériens : désignation par la DGAC
- Inter urbain marchandises : désignation par la DTT
- Inter urbain voyageurs : désignation par la DTT et la DR (binôme)
- Urbain : désignation par le CERTU (marchandises/voyageurs) (binôme)

La charge de travail pour chaque « personne-ressource » ou pour un couple de « personnes – ressources » est de l'ordre d'un jour par semaine, de mi-octobre 2004 à fin avril 2005.

Deux guides d'entretiens (un pour les demandeurs d'informations, un pour les fournisseurs d'informations) seront élaborés.

Pour préparer les interviews et les auditions, il est demandé à chaque participant du groupe de travail de rédiger, en trois ou quatre pages, pour son domaine, une note décrivant :

- sa vision de l'état des lieux (y compris les problèmes, avérés ou pressentis) en matière de production d'information et/ou de besoins d'informations (y compris les besoins sur les autres champs, tels les transports terrestres dans l'hinterland des ports maritimes) ;
- une liste des personnes à rencontrer ;

- les thèmes à aborder avec ces personnes (lorsque l'Etat est concerné, insister à la fois sur ses besoins propres et sur les besoins d'information des autres acteurs, besoins différents, plus limités, mais qu'il faut aussi satisfaire).

Il est demandé que ces notes soient envoyées pour le 15 octobre, afin qu'une synthèse puisse en être faite pour la fin octobre, pour une réunion de travail à laquelle participeront le président, les rapporteurs, les personnes – ressources (à désigner d'ici- là) et Emmanuel Raoul et Claudine Laguzet, pour valider les guides d'entretien et les premières listes de personnes à rencontrer. Ces notes sont à envoyer par messagerie à la boîte fonctionnelle créée pour le groupe de travail (cnis.ses.daei@equipement.gouv.fr)

4. Calendrier

Les interviews et auditions devront être terminées fin avril 2005. Un point sur les travaux du groupe sera présenté à la formation « Transport- tourisme » lors de la réunion de printemps (mai – juin) puis au Bureau du Cnis du mois de juin.

Prochaine réunion du groupe de travail (élargi comme indiqué en point 2) :

le 15 décembre matin

*Diffusion : - les participants et invités au groupe de travail
- Claude Gressier*